



ÉLECTIONS-PIÈGES : MACRON



par Bertrand Couderc
SAF Bourges,
Président du SAF

**« IL FAUT ÉVIDEMMENT
PROTÉGER LES PLUS FAIBLES,
DANS LE DROIT DU TRAVAIL
EN PARTICULIER. »**

Cette déclaration du président de la République au Parlement réuni en congrès à Versailles le 3 juillet 2017, comme l'on dit « pose questions » – au constat des textes dernièrement élaborés.

QUI SONT LES PLUS FAIBLES ?

Il y a peu d'incertitudes sur la détermination des sujets de cette protection.

QU'EST-CE QUE PROTÉGER ?

On comprend que les avis puissent diverger sur ce point qui vise la méthode à mettre en œuvre pour y parvenir.

Mais le plus trouble n'est-il pas cet « évidemment » placé en début de phrase? Il est censé exprimer une évidente nécessité. Mais ne lâche-t-il pas plutôt dans un soupir, comme un regret? De celui qui trompe son monde et les « plus faibles, dans le droit du travail en particulier »?

Un pouvoir légitime, démocratiquement élu certes, mais dans des conditions telles qu'elles ne garantissent pas une adhésion massive de la population devrait veiller à la rassurer. Au lieu de quoi il l'inquiète, l'angoisse par des textes effectivement dangereux, des attitudes politiques anxiogènes.

AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

On refoule les réfugiés, sans forme de procès, sans droit, en le cachant parfois, de honte sans doute.

L'état d'urgence contamine le droit commun, confie à l'administration des mesures privatives de liberté. Le juge cède la place au préfet, la liberté de chacun recule (intrusion dans la vie privée, police du comportement, de la pensée et des manifestations sociales et politiques, défense empêchée...). Voir communiqué



du SAF sur <http://lesaf.org/de-lexception-a-la-creation-definitive-dune-police-speciale-du-comportement-et-de-la-pensee/>)

JUSTICE ?

Pour son « Redressement » le Sénat propose de réduire les aménagements de peine à un an au lieu de deux et d'augmenter le budget de l'administration pénitentiaire de 43 % en cinq ans. Dans le même temps, celui de la justice judiciaire augmenterait de 12 %. Celui de l'accès au droit de 2,5%. Cherchez l'erreur. On va surtout redresser les murs des prisons.

TRAVAIL ?

Pour « assouplir » le contrat de travail, on le tord. Jusqu'à dispenser l'employeur responsable d'un licenciement abusif de réparer tout le préjudice causé par sa faute.

Et déjà parle-t-on des pays qui n'ont pas de SMIC.

ÉCONOMIE, SOCIAL ?

Réforme de l'I.S.F, baisse des A.P.L.

ÉCOLOGIE ?

À Bure, on n'empêche pas le choix programmé de la violence. Médiapart 17/08/17 – Enquête : « *Bure : Juste avant que mon pied saute, j'ai vu une grenade à hauteur de tête* »¹, par Jade Lindgaard).

DU CÔTÉ DE LA PROFESSION

Il faut s'attendre à une poussée supplémentaire de la tendance marchande. Il serait surprenant que le serpent de mer de l'avocat salarié en entreprise ne sorte pas la tête de l'eau.

**LES ÉLECTIONS DU 21 NOVEMBRE
PROCHAIN ORIENTERONT LA
PROFESSION POUR TROIS ANS.
IL EST ESSENTIEL QUE CHACUN
AIT CONSCIENCE DES ENJEUX ET
DES PROPOSITIONS DE CHACUN
AU MOMENT DE SON CHOIX**

Il serait étonnant aussi que des mesures de progrès pour les collaborateurs surviennent si elles ne sont pas portées et défendues avec détermination au CNB. Malgré les efforts du SAF, il a parfois été difficile de trouver une majorité en ce sens. ■

¹ Un jeune homme a été grièvement blessé à Bure par une grenade lancée par les gendarmes, le 15 août. Il risque de perdre son pied. Les manifestants décrivent des scènes d'une extrême violence, mais la préfecture de la Meuse affirme avoir riposté avec des moyens proportionnés. Et reste évasive sur les « informations circulant sur les réseaux sociaux ».



**SYNDICAT DES
AVOCATS DE FRANCE**

La Lettre du Syndicat des avocats de France

34, rue Saint-Lazare – 75009 Paris

01 42 82 01 26

saforg@orange.fr / www.lesaf.org

www.facebook.com/SyndicatDesAvocatsDeFrance

twitter.com/syndicatavocats

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Bertrand Couderc

COMITÉ DE RÉDACTION

Simone Brunet, Céline Coupard, Laurence Roques

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Florence Yesso

CRÉDITS PHOTOS

SAF, Istock, Adobestock

CONCEPTION / RÉALISATION

www.forget-menot.com